

TOURNOIS TERRITORIAUX de TRISPORTS COLLECTIFS
MINIMES FILLES : Mercredi 12 AVRIL 2023 à ARGENTRE du PLESSIS
MINIMES GARS : Mercredi 5 AVRIL 2023 à LIFFRE

Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition territoriale, il est donc important de [CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE](#) pour s'informer en temps réel.

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE et [LE LIVRET DEDIE AUX SPORTS COLLECTIFS](#) disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne, mais également LES REGLEMENTS SPORTIFS NATIONAUX disponibles sur le site internet de l'Ugsel nationale.

LIEUX

MF	MG
Collège St Joseph 54 rue Alain d'Argentré 35370 ARGENTRE DU PLESSIS	Complexe sportif Prévert Rue de l'Etang 35340 LIFFRE

ORGANISATEURS

MF	MG
Solenn BOURGUIGNON 06.62.30.71.90	Sébastien GIROT 06.87.30.39.30

LICENCE SPORTIVE

Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2022/2023.

En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE avec présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE ENCADRANT

Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2022/2023.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (personne participant à l'animation de l'AS non Intervenant AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Pour obtenir cette licence :

- La personne concernée doit remplir le certificat d'honorabilité :
<https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/Demande%20de%20licence%20encadrant%20Honorabilit%C3%A9.pdf>
- le chef d'établissement doit se connecter sur son espace Ugselnet pour déclarer la personne et déposer le certificat d'honorabilité.

USPORT

Comme pour tous les sports désormais, l'inscription des équipes doit être effectuée sur Usport au niveau des comités lorsque des phases départementales se sont déroulées. Les comités effectuent ensuite les qualifications au niveau territorial.

DEROULEMENT

JOURNEE CONTINUE : Rendez-vous à 10 h 00 AU PLUS TARD

- * Début IMPERATIF des rencontres : 10 h 30.
- * Prévoir un pique-nique.
- * Chaque équipe doit fournir 2 jeux de maillots de couleurs différentes.
- * NB : la dimension des terrains de volley est de 7 x 7m.

ARBITRAGE

CHAQUE EQUIPE DOIT SE DEPLACER AVEC UN ARBITRE.
(professeur EPS, officiel ou jeune arbitre).

REGLEMENT

Se référer aux règlements du document régional de Sports Collectifs.
Spécificité du Hand : application du règlement régional.

CONVOCATION

Le tableau de déroulement des rencontres ci-après tient lieu de convocation.

FORFAIT

TOUT FORFAIT DOIT ÊTRE IMMEDIATEMENT SIGNALE
au secrétariat de l'Ugsl Bretagne, de préférence par écrit
 ugsl.bretagne@e-c.bzh

RECOMPENSES

L'Ugsl Bretagne récompense les 3 premières équipes de chaque catégorie.

PEREQUATION

La péréquation s'applique.
Pour ne léser aucun établissement participant,
une formule adaptée pourra être définie sur place en fonction des transports effectués.

TOURNOI MINIMES FILLES – 12/04/23

3 équipes qualifiées. Formule championnat	22-2-NDLV 35-2-LIF 35-2-ARG
---	--

TOURNOI MINIMES GARS – 5/04/23

3 équipes qualifiées.
Formule championnat

22-2-NDLV

35-2-LIF

56-2-TP

Coordonnées des Etablissements participants et Organismes :

Sigles	Niveaux	NOMS	Adresses 1	Adresses 2	CP	VILLES	complément	Téléphones
35- 2- ARG	Collège	La Salle Saint Joseph	54 rue Alain d'Argentré		35370	ARGENTRE DU PLESSIS		02 99 96 61 53
35- 2- LIF	Collège	Saint Michel	15 rue des Ecoles		35340	LIFFRE		02 99 68 32 06
22- 2- NDLV	Collège	Notre Dame	6 rue Saint Vincent		22290	LANVOLLON		02 96 70 00 35
56- 2- TP	Collège	Sainte Anne	2 rue du Pavillon		56490	LA TRINITE PORHOËT		02 97 93 92 20

NB : Les modèles de feuilles de matchs sont disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne.

TOURNOIS NATIONAUX

QUALIFICATIONS : les PREMIERES équipes de chaque catégorie.

En cas de participation incomplète, l'Ugsel nationale peut procéder à des repêchages.
Les établissements concernés en sont informés dès que possible.

Les tournois nationaux sont organisés à
POIRE-SUR-VIE (85) entre le 9 et 12 MAI 2023.

**En cas de forfait, prévenir aussitôt le secrétariat Ugsel Bretagne
afin qu'il puisse procéder au repêchage d'une équipe.**

PARTICIPATION AU TOURNOI NATIONAL :

Les renseignements seront disponibles sur le site de l'Ugsel nationale.
Il appartient à chaque établissement qualifié de se connecter sur le site internet de l'Ugsel nationale pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

L'Ugsel Bretagne n'organise pas de déplacement à ce championnat national.
Se rapprocher de son Ugsel départementale ou d'autres établissements participants.

ugselbretagneportscobenjaminsethenjamin.ugselbretagneportscobenjaminsethenjamin

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>